

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

Créé le : 13/10/2006

IP/2006-04/DD/EC/NM/DO

Site de l'INRS


	INRS. Réparation et entretien des véhicules automobiles. ED 755, 2005, 72 p.
Résumé	<p>Le taux de fréquence des accidents du travail dans le secteur de la réparation automobile est supérieur à la moyenne nationale. Cette activité comporte des risques très variés. Les responsables - dans cette profession constituée de très nombreuses entreprises de petite taille - doivent assurer, le plus souvent seuls, les diverses fonctions de l'entreprise et notamment l'organisation de la prévention.</p> <p>Cette brochure est destinée à aider les employeurs et les responsables d'ateliers de réparation et d'entretien des véhicules automobiles à prendre des mesures préventives, afin d'améliorer la sécurité dans leur établissement.</p>
Source	ED 755 (PDF – 989 ko)


	INRS. Véhicules au GPL. Intervenir en sécurité. ED 111, 2003, 4 p.
Résumé	<p>Cette fiche pratique, après avoir décrit les caractéristiques fondamentales des GPL (gaz de pétrole liquéfié), préconise les principales précautions et recommandations à suivre pour éviter ou limiter les risques liés à leur présence lors d'interventions sur des véhicules équipés GPL.</p> <p>Toutes les interventions sur les réservoirs GPL doivent être réalisées par des personnes qualifiées ayant reçu une formation spécifique.</p> <p>Au sommaire de la fiche : Caractéristiques physiques et chimiques des GPL ; Consignes à respecter au cours d'une intervention sur le véhicule GPL ; Consignes à respecter après intervention sur le véhicule ; Mesures d'urgence.</p>
Source	ED 111 (PDF – 559 ko)

	INRS (Coll.) Exposition au benzène chez les mécaniciens. Évaluation atmosphérique et surveillance biologique. ND 2174, 2002, 10 p.
Résumé	<p>La présence de benzène dans l'essence, ainsi que l'évocation dans la littérature d'un risque d'apparition de leucémies chez les mécaniciens de garages sont à l'origine d'interrogations de la médecine du travail qui s'inquiète des niveaux d'exposition réels et de l'importance relative de la pénétration cutanée lors de contacts directs avec l'essence.</p>

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES


	<p>L'évaluation de l'exposition au benzène a été réalisée chez 114 mécaniciens, appartenant à 37 garages, pendant une semaine de travail. L'étude, terminée avant le 1er janvier 2000, date à partir de laquelle la teneur en benzène de l'essence ne devait plus dépasser 1 % en volume, reposait sur des prélèvements atmosphériques ainsi que sur des prélèvements urinaires destinés à évaluer l'excrétion d'acide muconique intégrant la globalité des voies d'exposition.</p> <p>Les résultats mettent en évidence une exposition modérée au benzène atmosphérique, plus importante chez les mécaniciens des garages "motos" et motoculture (médianes respectives : 0,14 et 0,16 ppm) que ceux des garages "autos" (médiane : 0,03 ppm). Quelques valeurs atteignent cependant 1 ppm. Les concentrations atmosphériques sont bien en accord avec les concentrations urinaires en acide muconique, dont les médianes de fin de journée chez les mécaniciens des garages "motos", motoculture et "autos" sont respectivement de 0,21, 0,27 et 0,09 mg/l. D'autre part, la contribution médiane de la pénétration percutanée, quantitativement similaire à celle du tabagisme, ne semble pas dépasser 0,04 à 0,06 mg/l d'acide muconique, soit approximativement l'équivalent de 0,03 à 0,04 ppm de benzène atmosphérique sur la journée de travail.</p> <p>Les efforts des préventeurs devront être surtout orientés vers les garages "motos" et motoculture où les résultats montrent une exposition au benzène plus élevée que pour les garages "autos".</p>
Source	ND 2174 (PDF - 362 ko)


	<p>INRS. Vapeurs d'essence... ne vous faites plus de mauvais sang. ED 871, 2001, Dépliant 3 volets.</p>
Résumé	<p>Toutes les essences contiennent des hydrocarbures dont du benzène. Le benzène est un produit dangereux. Les vapeurs d'essence agissent sur le système nerveux et provoquent des troubles graves de la formule sanguine.</p> <p>Ce dépliant donne des conseils pratiques pour prévenir les risques liés au benzène.</p>
Source	ED 871 (PDF - 1823 ko)

	<p>INRS. L'exposition au benzène des mécaniciens et des citernistes. TF 91, 2000, 8 p.</p>
Résumé	<p>L'essence sans plomb contient du benzène, dont la toxicité hématologique est bien connue. Ceci a conduit à mieux étudier l'exposition professionnelle de mécaniciens et de citernistes. Une enquête, dont le but était d'identifier les facteurs professionnels sources d'exposition au benzène et d'en déduire les mesures de prévention nécessaires, a été réalisée, en avril 1995, par le biais de questionnaires accompagnés de prélèvements d'atmosphère et de dosage urinaire d'acide trans-muconique (t-MA).</p> <p>Les résultats ont montré que 6,1 % des mécaniciens et 33 % des citernistes sont exposés à plus de 0,3 ppm, et que 3 % des mécaniciens et 12 % des citernistes sont exposés à plus de 1 ppm. L'acide muconique urinaire est un marqueur biologique</p>

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

	d'exposition sensible, utile lors d'expositions à des concentrations inférieures à 1 ppm ainsi que lors d'expositions par voie cutanée. En dépit d'un lien entre l'excrétion urinaire de l'acide muconique et les mesures de l'activité des phosphatases alcalines leucocytaires, le dosage sanguin de ces dernières ne semble pas être un marqueur biologique suffisamment sensible pour être utile. Ce travail a été publié en 1998 sous le titre "Benzene exposure in car mechanics and road tanker drivers" dans la revue International Archives of Occupational and Environmental Health, vol. 71, n° 4, juin 1998, pp. 277-283.
Source	TF 91 (PDF – 242 ko)


	INRS. Prévention du risque amiante dans les garages. TF 72, 1997, 8 p.
Résumé	<p>L'objectif du groupe de travail, constitué pour étudier le risque amiante dans les garages, est de promouvoir la prévention primaire par l'apport d'une protection collective et individuelle adaptée, efficace et réellement utilisée, non seulement vis-à-vis du risque amiante, mais également des risques éventuels des matériaux de substitution.</p> <p>Au terme de l'enquête dans les garages, des besoins d'études complémentaires ont été dégagés pour y améliorer la prévention des risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> Valider la méthode de nettoyage à basse pression pour la réparation des freins en confirmant par des mesures l'abaissement des pics de pollution ; Répertorier d'éventuels autres moyens de protection après vérification de leur efficacité ; Evaluer l'exposition des mécaniciens aux fibres minérales artificielles, en particulier aux fibres céramiques, parallèlement aux contrôles effectués pour les poussières d'amiante.
Source	TF 72 (39 ko)


	INRS. Réparation des radiateurs automobiles. Guide pratique de ventilation n° 15, ED 752, 1992, 12 p.
Résumé	<p>Ce document a été établi par un groupe de travail constitué sous l'égide de la CNAM et comprenant des spécialistes en ventilation et nuisances chimiques des CRAM et de l'INRS. Il s'adresse essentiellement aux PME-PMI ayant une activité de réparation de radiateurs soudés.</p> <p>Au sommaire : réparation des radiateurs automobiles (description et risques) ; valeurs limites d'exposition : concentrations en plomb ambiant et paramètres biologiques ; techniques générales de ventilation ; solutions techniques ; hygiène ; description de deux réalisations.</p>
Source	ED 752 (913 ko)

	INRS. Cabines de peinture dans la carrosserie automobile. Dosage des isocyanates et des solvants. Conformité des cabines. ND 1766, 1990, 8 p.
---	--

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

Résumé	<p>Par DELFOSSE M., LAUREILLARD J</p> <p>Cette étude a comporté des mesures de pollution atmosphérique et des mesures aérauliques dans 45 cabines de peinture utilisées en carrosserie automobile. Elle met en évidence que les cabines, aux caractéristiques aérauliques éloignées de celles préconisées par la normalisation, sont sujettes à une pollution importante surtout par les isocyanates. Par contre, les cabines conformes sont peu polluées par les isocyanates.</p> <p>Les résultats montrent que, pour apprécier valablement l'importance des émanations, il est nécessaire de doser les pré polymères à fonctions isocyanates libres.</p>
Source	ND 1766 (PDF – 444 ko)


	INRS. Batteries... chargez ! ED 717, 1988, Dépliant 4 volets.
Résumé	Ce document illustre d'une manière humoristique les conseils relatifs au branchement et aux opérations de charge des batteries d'accumulateurs qui figurent dans la recommandation R 215 "Batteries d'accumulateurs" de la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés).
Source	ED 717 (PDF – 300 ko)


	INRS. Les vapeurs d'essence sont nocives pour votre santé. ED 872, 2001, Dépliant 3 volets.
Résumé	Toutes les essences contiennent des hydrocarbures dont du benzène. Le benzène est un produit dangereux. Les vapeurs d'essence agissent sur le système nerveux et provoquent des troubles graves de la formule sanguine.
	Ce dépliant donne des conseils pratiques pour prévenir les risques liés au benzène.
Source	ED 872 (PDF – 2237 ko)

	Recommandation R 331 : Fosses de visite pour véhicules automobiles. Règles de construction et d'utilisation , 1990, 2 pages.
Résumé	<p>Recommandations aux entreprises adoptées par le Comité technique national des industries de la métallurgie le 8 juin 1989.</p> <p>Elles concernent la construction et l'aménagement des fosses de visite (notamment dimensions, moyens d'accès, recueil des effluents, installations électriques, ventilation, évacuation des gaz d'échappement, revêtement des sols et parvis, installation d'un pont élévateur) et indiquent les mesures de prévention à respecter.</p> <p>A la suite de la réorganisation des Comités techniques nationaux (arrêté du 22/12/2000) cette recommandation concerne les entreprises relevant du CTN A (industries de la métallurgie).</p>

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

	Le fichier PDF donnant le texte intégral de cette recommandation se trouve sur le site de la CNAMTS : www.risquesprofessionnels.ameli.fr
Source	R 331 (PDF – 849 ko)

	Recommandation R 215 : Batteries d'accumulateurs , 1987, 3 p.
Résumé	<p>Recommandations adoptées par les Comités techniques nationaux des industries des transports et de la manutention et des industries de la métallurgie les 26 novembre et 2 décembre 1982 : Consignes pour les opérations de charge (branchement, isolement, etc.) et les travaux sur les batteries ; mesures pour l'aménagement du local de charge et du local de stockage.</p> <p>En annexe : méthode simple de calcul du volume d'hydrogène dégagé par les batteries lors de la charge.</p> <p>A la suite de la réorganisation des Comités techniques nationaux (arrêté du 22/12/2000) cette recommandation concerne les entreprises relevant du CTN A (industries de la métallurgie) et du CTN C (industries des transports, de l'eau, du gaz, de l'électricité, du livre et de la communication).</p> <p>Le fichier PDF donnant le texte intégral de cette recommandation se trouve sur le site de la CNAMTS : www.risquesprofessionnels.ameli.fr</p>
Source	R 215 (PDF – 235 ko)

	Recommandation R 197 : Risques d'explosion et de projection lors du montage et du démontage des pneumatiques des véhicules et engins sur roues , 1981, 1 p.
Résumé	<p>Recommandations adoptées par les Comités techniques nationaux des industries de la métallurgie, des industries des transports et de la manutention, et par le Comité central de coordination les 4, 17 et 18 juin 1981.</p> <p>Mesures de prévention des risques d'explosion des pneumatiques lors de leur montage ou de leur démontage : information du personnel sur les risques et formation aux différentes opérations ; précautions de montage et de démontage (gonflage et dégonflage, etc.) ; utilisation d'outils et de matériels appropriés ; emploi de pièces de mêmes caractéristiques et ne présentant pas d'anomalies.</p> <p>A la suite de la réorganisation des Comités techniques nationaux (arrêté du 22/12/2000) cette recommandation concerne les entreprises relevant de la CATMP (Commission des accidents du travail et des maladies professionnelles, CNAMTS).</p> <p>Le fichier PDF donnant le texte intégral de cette recommandation se trouve sur le site de la CNAMTS : www.risquesprofessionnels.ameli.fr</p>
Source	R 197 (PDF – 98 ko)

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

Site de la CRAM de la région Centre

	Auto-évaluation des risques dans les garages. Atelier mécanique. Brochure réalisée par la CRAM du Centre et ses partenaires : CIHL, CNPA, DRTEFP, 2000, 6 pages.
Plan du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'atelier (à compléter Oui/Non) p. 2 ▪ Evaluation Mécanique (à compléter Oui/Non)..... p.3 ▪ Evaluation des risques des salariés dans l'entreprise (Noms, postes de travail, 0 = non exposé, 1 = permanent, 2 = fréquent, 4 = occasionnel) p 4 ▪ Evaluation du risque chimique..... p. 5 ▪ Risques d'accidents prépondérants (Oui/Non)..... p. 6
Source	http://www.cram-centre.fr/e/e12/pdf/70.pdf


	Auto-évaluation des risques dans les garages. Atelier tôlerie peinture. Brochure réalisée par la CRAM du Centre et ses partenaires : CIHL, CNPA, DRTEFP, 2000, 6 pages.
Plan du dossier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Fiche d'atelier tôlerie peinture (à compléter Oui/Non) p. 2 ▪ Evaluation tôlerie peinture (à compléter Oui/Non)..... p.3 ▪ Evaluation des risques des salariés dans l'entreprise (Noms, postes de travail, 0 = non exposé, 1 = permanent, 2 = fréquent, 4 = occasionnel) p 4 ▪ Evaluation du risque chimique..... p. 5 ▪ Risques d'accidents prépondérants (Oui/Non)..... p. 6
Source	http://www.cram-centre.fr/e/e12/pdf/71.pdf

Site de la CRAM des Pays de la Loire


	CRAM des Pays de Loire. Autodiagnostic Garages (Réparation automobile : Véhicules légers). 2002, 21 p. (PDF - 140 Ko)
Sommaire	<p>L'autodiagnostic a été rédigé sous forme de questions en termes de prescriptions pour atteindre un niveau de prévention. Certaines questions portent sur l'amélioration des conditions de travail (posture, éclairage, chauffage...).</p> <p>L'autodiagnostic permet d'apporter 4 types de réponses aux questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ☞ Oui : des mesures sont en place ☞ Non : la question n'a pas été traitée et il est nécessaire d'aller plus loin dans la réflexion, ☞ Sans objet : l'entreprise n'est pas concernée par la question (matériel inexistant...) ☞ Présence danger : un danger existe et il est nécessaire d'évaluer le risque.
Source	http://www.cram-pl.fr/risques/moyens_prevention/Pages/autodiag_mva.pdf

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

Site de Bossons Futé


	<p>Fiche d'entreprise N° 9 de Bossons Futé : Garages. Février 2006, 14 p.</p>
<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">Sommaire</p>	<p>1. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE GENERAL</p> <ul style="list-style-type: none"> 1.1. Date de la fiche 1.2. Identification de l'entreprise ou de l'établissement 1.3. Description sommaire de l'activité et des locaux 1.4. Effectifs concernés par la fiche lors de son établissement <p>2. APPRECIATION DES RISQUES/EFFECTIFS POTENTIELLEMENT EXPOSES</p> <ul style="list-style-type: none"> 2.1. Facteurs de risques 2.2. Conditions générales de travail 2.3. Indicateurs de résultats <p>3. ACTIONS TENDANT A LA REDUCTION DES RISQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> 3.1. Résultats des mesurages et prélèvements disponibles 3.2. Mesures de prévention technologique 3.3. Actions spécifiques conduites par le médecin du travail 3.4. Mesures particulières 3.5. Mesures concernant la formation à la sécurité 3.6. Mesures concernant les soins et les premiers secours <p>4. ANNEXES</p> <ul style="list-style-type: none"> 4.1. Documents proposés à l'entreprise 4.2. Documentation sur la prévention des risques 4.3. Tableaux de maladies professionnelles susceptibles d'être rencontrées 4.4. Références réglementaires 4.5. Bibliographie
<p>Source</p>	<p>http://www.bossons-fute.com/Entreprises/entreprise0009.php</p>

Portail de l'ANACT


	<p>ARACT Martinique - FAUCHEUX J.-M. Démarche collective de 9 garages de Martinique sur les risques professionnels. Document unique, problématiques communes. MAJ : 19/07/2006.</p>
<p>Résumé</p>	<p>Participant à une démarche collective sur les risques professionnels, 9 garages de Martinique constatent qu'ils partagent plusieurs problématiques : espaces de travail et conception des ateliers, stockage et évacuation des déchets, utilisation des produits chimiques. Un travail est en cours avec les autorités compétentes.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Effectif : 5 ▪ Activité : Action collective Réparation automobile ▪ Région : Martinique ▪ Contact : jm.faucheux@anact.fr
<p>Source</p>	<p>ANACT > Santé et Travail > Les risques professionnels > Les cas d'entreprises > Dossiers > Document unique, problématiques communes</p>

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

Site de la CGSS Réunion

	<p>CGSS Réunion. MAURER Stéphanie. Guide d'évaluation des risques professionnels dans le secteur de la réparation automobile. 2003, 8 p.</p>
<p>Sommaire</p>	<p>Après la grande distribution et la restauration, c'est la réparation automobile qui se dote de son guide d'évaluation des risques professionnels.</p> <p>Réalisé à l'issue d'un rapprochement entre la CGSS et la cellule régionale de la FNAA (Fédération Nationale de l'Artisanat Automobile), ce document est destiné à aider les professionnels dans leur démarche d'évaluation des risques professionnels.</p> <p>Très développé et très mobilisé, le secteur automobile a été demandeur d'un soutien auprès de la CGSS, dans le cadre de l'évaluation des risques professionnels et de solutions à mettre en œuvre pour le traitement des déchets (huiles, batteries).</p> <p>Le travail de réflexion d'une commission de quatre professionnels et d'un représentant de la direction de la Prévention, a abouti à l'édition d'un guide d'évaluation des risques de la réparation auto.</p> <p><i>« Nous sommes partis d'un document existant élaboré par la FNAA/métropole et nous l'avons adapté en ajoutant ici, et en enlevant là, certains points, afin qu'il soit en adéquation avec la réalité du terrain »,</i> précise Stéphanie MAURER.</p> <p>Pour le réaliser, elle a effectué de nombreuses visites en entreprise afin d'observer les méthodes de travail, les habitudes et les erreurs commises par les travailleurs.</p> <p>Ce document, qui définit des actions prioritaires par rapport à des risques et des dangers existants, se place dans une dynamique de modernisation et de développement.</p> <p>Quatre réunions ont été organisées avec la cellule régionale de la FNAA, leurs adhérents et des non adhérents, pour leur présenter le guide, les sensibiliser à son utilité et les initier à sa méthodologie.</p> <p>L'autre ambition affichée par ce nouvel outil de travail, consiste à créer une véritable synergie automobile entre la CGSS et l'Education Nationale.</p> <p>"Les élèves de Bac Pro Auto élaborent déjà un diagnostic sécurité lors de leur stage en entreprise, à partir de documents en provenance de l'Académie de Nantes et déjà testés par les professeurs; le chef d'entreprise aura la possibilité, désormais, d'impliquer davantage son stagiaire, en lui faisant remplir notre guide d'évaluation des risques", poursuit Stéphanie MAURER.</p> <p>Pour elle, pas de doute, l'opération positive de « synergie bois » réalisée il y a un an, augure de l'aboutissement favorable de cette expérience similaire.</p> <p>📎 Télécharger ici la fiche d'évaluation des risques professionnels dans la réparation automobile. (PDF - 2, 1 ko)</p> <p>📎 Télécharger ici chacune des 8 pages de ce guide</p>
<p>Source</p>	<p>http://www.cgss-reunion.fr/mission/mp/dossiers_28.htm</p>

DOSSIER DOCUMENTAIRE : EVRP DANS LES GARAGES

	CGSS Réunion. Mission Prévention n° 28 . Juillet 2003, 8 p.
Sommaire	<p>Mission Prévention est une revue trimestrielle éditée par la CGSS de la Réunion.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Edito.....p.1 ▪ Tarifification.....p.2 ▪ Vos droits.....p.3 ▪ Dossier : Les garagistes ont leur guide d'évaluation.....p.4&5 ▪ La FNAA informe et forme.....p.6 ▪ Le garage POÏNAMA associe mise aux normes et dialogue.....p.7 ▪ Bloc-notes.....p.8
Source	http://www.cgss-reunion.fr/mission/pdf/mission_prevention/mission_prevention_28.pdf